

Montréal, le 11 mai 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET : Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029
Dossier R-4110-2019**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre de ce jour par laquelle vous requérez un délai supplémentaire pour permettre au Distributeur de déposer sa réplique aux contestations de ses réponses aux demandes de renseignements des intervenants.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Distributeur le délai demandé et attendra sa réplique au plus tard à **12 h le 13 mai 2020**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml